

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 avril 2019

PRESENTS : MINVIELLE Maurice, BENAZETH Chantal, CABRESIN Vanessa, CASTERAN Josiane, CAZABAN-CARRAZE Bernard, CLAVERIE Xavier, GOUA DE BAIX Véronique, LACOSTE Danielle, MILLET René, PUJO Delphine, ROCHE Emmanuel.

EXCUSES : BARRERE Stéphanie, DURANTON Romain, LABORDE Jean-Louis,

SECRETAIRE DE SEANCE : BENAZETH Chantal

PORTE A CONNAISSANCE DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT en application de l'article L2322-1 et L2322-2 du Code des Collectivités Territoriales et des articles L2122-22 du Code des Collectivités Territoriales

ADDITIF A L'ORDRE DU JOUR : le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'inscription à l'ordre du jour des affaires suivantes :

- Délibération suite à l'échange de parcelle avec Bernard Cazaban-Carrazé
- Motion pour l'Office National des Forêts

1) Approbation CR CM 13 mars 2019 : à l'unanimité

2) Echange parcelle Bernard Cazaban-Carrazé

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le bornage des parcelles ZE111 et B259 a été réalisé.

Il convient donc de faire réaliser l'acte administratif.

La parcelle B260 fait partie de l'échange.

Au vu de la configuration sur le terrain, une servitude devra être créée sur la parcelle B1089 afin d'accéder à la parcelle B1088

L'échange de parcelles a été réalisé à la demande de la commune, les frais de bornage, d'actes, de publicité seront donc à sa charge.

Le CM délibère et approuve à l'unanimité (l'intéressé ne participe pas au vote)

3) Motion ONF

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil d'un courrier de syndicat de l'ONF alertant les communes forestières sur leur avenir.

Le Conseil Municipal soutient les personnels de l'Office National des Forêts et demande au gouvernement :

- L'arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires et d'ouvriers forestiers à l'ONF
- Le maintien du statut de fonctionnaire assermenté pour les agents de l'ONF chargés de protéger et gérer les forêts communales
- Le maintien du régime forestier et la ré affirmation de la gestion des forêts publiques par l'ONF, au service de l'intérêt général et des générations futures.

4) COMPTE DE GESTION 2018

Monsieur le Maire informe le Conseil que le compte de gestion du Trésorier fait ressortir des chiffres identiques au Compte d'Administration du Maire.

Après présentation du compte de gestion 2018, le CM délibère et l'approuve à l'unanimité

5) COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Après présentation du compte administratif 2018, Monsieur le Maire quitte la salle et Monsieur René MILLET, Adjoint, prend la Présidence. Le Conseil Municipal, arrête ainsi les comptes :

	<u>Investissement :</u>	
Dépenses	Prévus :	165 877,00 €
	Réalisé	89 470,86 €
	Reste à réaliser	49 065.00 €
Recettes	Prévus :	165 877,00 €
	Réalisé	87 345,78 €
	Reste à réaliser	8 972.00 €

<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses	Prévus :	461 867,00 €
	Réalisé	287 804,67 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Recettes	Prévus :	461 867,00 €
	Réalisé	481 902,18 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

<u>Résultat de clôture de l'exercice</u>	
Déficit d'investissement :	- 2 125.08 €
Excédent de fonctionnement :	194 097.51 €
Résultat global	191 972.43 €

Le CM délibère et approuve le Compte Administratif à l'unanimité.

Le Maire regagne alors la séance

6) AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	42 218,08
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	151 879,43
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DEFICIT	2 125,08

7) VOTE DES TAXES

Le CM, à l'unanimité décide de ne pas augmenter le taux des taxes communales cette année.

Taxes	Taux 2018	Taux votés 2019	Bases 2019	Produits 2019
T.H	7.41 %	7.41 %	852 800	63 192
F.B	7.09 %	7.09 %	496 300	35 188
F.N.B	32.16 %	32.16 %	31 300	10 066
				108 446

8) BUDGET PRIMITIF 2019

Le budget primitif est présenté par M. le Maire. Il tient compte de travaux à prévoir en 2019 dans la commune :

Investissement

Dépenses :	202 427,00	(dont 49 065,00 de RAR)
Recettes :	202 427,00	(dont 8 972,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses :	457 693,00	(dont 0.00 de RAR)
Recettes :	457 693,00	(dont 0.00 de RAR)

Le CM délibère et accepte à l'unanimité le budget 2019 présenté.

9) QUESTIONS DIVERSES/INFORMATIONS

- Un projet d'études et de découvertes pourrait être envisagé en octobre 2019. Député et sénateurs seront consultés.
- Cantine: Monsieur le Maire informe le Conseil que suite aux demandes réalisées auprès d'autres fournisseurs, l'un n'a pas répondu et l'autre refuse de nous servir car le coût serait trop élevé. Malgré la volonté d'étudier un changement de fournisseur, le conseil acte que la société actuelle continuera de nous fournir en repas.

c) Cérémonie 7 Mai : Monsieur le Maire informe le Conseil que sur proposition des services départementaux du Devoir de Mémoire et du Préfet une remise de diplôme sera faite officiellement aux enfants de l'école pour leur implication lors des cérémonies commémoratives. Cette remise aura lieu le 7 mai à 19h en présence des enfants et de leur famille.

La cérémonie du 8 Mai pourrait être célébrée en même temps à savoir la veille du 8/5, le 7 mai à 19h00.

d) Emploi Communal : Monsieur le Maire rappelle qu'Eric Barroumes est embauché à mi-temps par la commune de Lucgarier en remplacement du poste d'Alain Lousteau.

La commune de Barzun a lancé un appel à candidatures auprès du centre de gestion et de pôle emploi pour compléter le mi-temps à Barzun. Plusieurs candidatures ont été reçues. La commune d'Espoey cherche aussi un employé. Les candidats seront reçus lundi 15 avril à la Mairie d'Espoey avec des élus de Barzun. L'embauche aura lieu à compter du 2 mai jusqu'au 2 juin pour accroissement d'activité et mise en double pour apprentissage du poste avec le futur retraité.

Le CM approuve à l'unanimité ces décisions.

e) Eglise : Un appareil de télérelève a été installé en haut du clocher de l'église. Les compteurs d'eau seront changés afin que cet appareil puisse relever les compteurs à distance.

f) Enedis – Linky : Une réunion d'information pour le Conseil Municipal aura lieu le 14 mai à 17h à la Mairie.

g) PLUI : René MILLET fait un point sur l'avancée des travaux. Beaucoup de réunions ont eu lieu. Le zonage est terminé. Le règlement est très contraignant (hauteur des clôtures, des haies...). Il doit être finalisé pour les zones non constructibles. Ce PLUI devrait être applicable 2^e semestre 2020.

h) Réunion « Analyse des besoins sociaux sur le territoire de la CCNEB » : Josiane CASTERAN fait un point sur la réunion qui s'est déroulée à Morlaàs lundi dernier.

i) Le maire annonce qu'une demande de subvention a été déposée dans l'urgence par l'APE afin d'aider à la sortie scolaire de 3 jours à Cap Océan. Vu les délais c'est le CCAS qui a octroyé 500€ à l'APE pour aider les familles qui paient le séjour.

j) Les prochaines élections européennes de mai 2019 sont abordées pour préparer le tableau des permanences. Les élections municipales de mars 2020 sont évoquées par le maire.

Fin de la séance à 22h10



Le Maire
Maurice MINVIELLE